



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 44126

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur le fait que la maladie d'Alzheimer concerne un nombre de plus en plus élevé de personnes. Or, des actions ont été prévues par une circulaire du 16 avril 2002, mais elles ne sont pas toujours appliquées globalement. Pour chaque département français, elle souhaiterait qu'il lui indique le nombre existant de lits spécialisés pour maladie d'Alzheimer, par tranche de 100 000 habitants.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44126

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2004, page 5468